



CSA-SD - 08 avril 2026
Carte Scolaire 1er degré

Présents : Le DASEN : M. LE Normand, l'Adjointe au DASEN :
Mme Séguigne, le SG : M. Pujols, Les IEN de Montauban Centre,
Montauban ASH, Montauban SUD, Caussade, Valence d'Agen et
Castelsarrasin

Les OS : FSU, CFDT EFRP, UNSA

Pour la FNEC FP-FO 82 : Robin Reynes

Préambule

La FNEC-FP FO prend acte d'une politique descendante, laissant une place restreinte au dialogue social. Le projet du DASEN ne tenant compte que d'une réalité démographique et comptable. Alors que, cette démographie pourrait servir à rattraper nos voisins européens, pourrait nous permettre d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, nos conditions de travail.

La FNEC-FP FO, demande que soient priorités les postes qui prennent à charge les élèves, que la baisse démographique serve nos élèves et non les budgets de guerre.

1- Déclaration liminaire de la FNEC-FP FO 82

Alors qu'à l'école de nombreux indicateurs virent au rouge. Que de nombreux collègues pensent et cherchent à se reconvertir. Que de nombreuses familles optent pour l'école privée qui bénéficie de financement public alors que les moyens manquent pour l'école publique, créant de facto des écoles socialement distinctes.

Alors qu'il est de plus en plus difficile d'enseigner dans certaines écoles.

Nous ne pouvons continuer ainsi quand selon l'enquête TALIS de l'OCDE, 79% des enseignants se déclarent insatisfaits de leur travail.

La politique de réponse à cette crise de l'école ne peut pas être le bilan dramatique annoncé pour la carte scolaire dans notre département : 23 fermetures de classes contre seulement 4 ouvertures, même si la FNEC-FP FO salue l'ouverture d'un DITEP ce qui reste largement insuffisant.

Deux postes PAS supplémentaires seront créés à la rentrée, en revanche aucun poste RASED ne le sera.

Y aura-t-il des postes de médecins scolaires supplémentaires l'an prochain dont les missions en matière de santé sont pourtant essentielles à la réussite des apprentissages ?

Alors que les RASED étaient complets sur le département en 2014, dix ans plus tard, il manquait 7 postes de maîtres G à dominante relationnelle, 5 maîtres E à dominante relationnelle. 4 postes et ½ étaient occupés par des personnels contractuels qui d'une année à l'autre peuvent faire défaut.

Bon nombre d'élèves à besoins particuliers sont ainsi privés d'enseignement adapté.

À Moissac, actuellement, il n'y a quasiment plus de personnels RASED. Ces écoles, dont la majorité en REP fermera des classes malgré les difficultés élevées auxquelles ils sont confrontés, difficultés dont la nature a grandement évolué en 10 ans. Ainsi, un grand nombre d'élèves vont et viennent entre deux pays durant l'année scolaire en raison de la précarité des emplois dans le secteur agricole. Cette difficulté supplémentaire posée aux enseignants, pour la conduite des apprentissages de tous les élèves, devrait suffire à ne pas fermer de classes.

Les écoles du département, et leurs personnels s'opposent à raison à ces fermetures, car elles ajouteront, dès l'an prochain, davantage de difficultés au quotidien.

À la rentrée 2024, dans le département (1er et second degré confondu), il y avait 5,2% d'élèves en situation de handicap. Un des taux les plus élevés de France. 2778 ESH à la rentrée 2024, soit une augmentation de + 7% par rapport à 2023. 673 élèves scolarisés en ULIS, +9% par rapport à 2023, 360 ESH en attente de place en ambulatoire, + 29% par rapport à 2023. 229 ESH en attente de place hors ambulatoire, + 20% par rapport à 2023.

Il y a une dizaine d'écoles orphelines sur le département qui cumulent toutes les difficultés d'une zone REP, certaines avec des effectifs élevés, mais qui n'ont aucun des moyens du REP (classes dédoublées par exemple). Pourtant, aucune création de postes de maîtres surnuméraires n'est prévue pour elles. De nombreuses écoles voient également leur IPS baisser et constatent son effet.

Les solutions apportées à la difficulté scolaire, telles que le redécoupage des circonscriptions, sont vaines, quand les leviers devraient être l'allègement du nombre d'élèves par classe, la création de postes à hauteur des besoins, **la fin du financement public à destination de l'enseignement privé.**

De plus, pour les fonctionnaires, l'année blanche pour 2025 a encore nettement accentué le décrochage de la valeur du point d'indice par rapport à l'inflation. Aujourd'hui, pour retrouver la même valeur qu'au 1er janvier 2000, il faudrait une augmentation de 31.5%. Alors que

l'inflation des missions n'a de cesse de frapper les collègues, ce gel des salaires est insupportable. La revalorisation du métier ne se fera pas à moyen constant et encore moins à moyen décroissant.

En France, le budget Macron-Lecornu prévoit près de 7 milliards d'euros de plus pour la guerre. Cette politique moribonde fait le choix de donner le pouvoir à l'escalade guerrière qui a aujourd'hui lieu en Europe et dans le monde.

La FNEC FP FO exige de l'argent pour l'école et non pour la guerre.

La FNEC FP FO condamne fermement cette politique qui sacrifie les services publics. Nous exigeons le retrait de ces mesures d'austérité, le maintien de tous les postes, la création de postes à hauteur des besoins et le respect de nos statuts.

Vous remerciant de votre attention.

Projet de Carte Scolaire 2025

Circonscription de Montauban centre

+1 École Françoise Dolto

ABANDON DE LA MESURE APRÈS DISCUSSIONS

-1 École du centre

-1 Jean Malrieu

-1 Lallande

-1 Marcel Guerret

ABANDON DE LA MESURE APRÈS DISCUSSIONS

-1 Birac

ABANDON DE LA MESURE APRÈS DISCUSSIONS

Circonscription de Castelsarrasin

-1 Bouret

-1 Larramet

-1 Sérignac-Esparsac

Circonscription de Caussade

-1 Marcel Pagnol à Caussade

-1 Nègrepelisse

-1 Saint-Antonin-Noble-Val

+ 1 Monteils

Circonscription de Montauban ASH

-1 Aucamville

-1 Le grand Cèdre à Grisolles

-1 Savenès

-1 La Fontaine à Verdun-sur-Garonne

Circonscription de Valence d'Agen

-1 Lauzerte

-1 Castelmayran

-1 Chabrié à Moissac

-1 Camille Delthil à Moissac

-1 Montebello à Moissac

- 1 Louis Gardes à Moissac

-1 RPI Saint-Paul d'Espis / Saint-Vincent de l'Espinasse / Piac : Sur 2 ans les deux classes seront regroupées à Saint-Paul d'Espis.

Réponse du DASEN aux déclarations liminaires

M. Le DaseN rappelle qu'il compose avec les dotations ministérielles, si on avait dû maintenir le P/E (enseignant pour 100 élèves) il aurait été possible d'aller jusqu'à 38 suppressions de postes.

NDLR : La FNEC FP-FO rappelle que le possible n'est pas toujours souhaitable. Faut-il se réjouir que l'administration ne soit pas allée jusqu'à ce scénario catastrophe ? Déjà, la carte scolaire 2026 s'annonce comme une coupe sans précédent sur les effectifs du département, dans des écoles avec des conditions de travail dégradées.

DASEN : Sur le calendrier contraint, la phase électorale a décalé le travail de la carte scolaire malgré tout durant ce temps très contraint, la volonté est d'arriver aux propositions les plus équitables possibles.

Grâce à de nouveaux outils, une série d'enquêtes sur les projections des effectifs a été menée jusqu'en 2035. Cette projection sur 10 ans correspond parfaitement à ce qui est vécu sur le département : une baisse des effectifs se poursuit, voire s'amplifie, l'impact sur le second degré sera ici plus important qu'ailleurs.

À terme, c'est le nombre d'enseignants sur le département qui pourrait être remis en question.

Avec l'enveloppe fournie par le ministère, c'est 4000 postes à l'échelle nationale.

Si on n'essaye pas de travailler ensemble sur l'avenir, y compris en termes de maillage territorial, la situation pourrait être bien pire. (maillage territorial = création de regroupement d'écoles). Le département compte 27 écoles à 1 classe.

NDLR : Ces annonces préparent les esprits à des fermetures de postes qui s'apparentent à un vrai plan social.

Il rappelle malgré tout, que l'année dernière nous devions perdre 399 élèves. À la rentrée il y avait 511 élèves en moins.

Concernant l'apparition des PAS, la cible est à 12 PAS en 2027. 4 vont ouvrir à la rentrée. 2 sur le premier degré et 2 sur le second degré.

NDLR : La création des PAS correspond une fois de plus à une demande descendante de l'administration, les collègues demandent des enseignants spécialisées qui prennent en charge les élèves. À terme, ce sont 12 classes qui ne pourront pas ouvrir à cause de ces PAS.

Il évoque les emplois de CPC, en rappelant l'engagement de 4 CPC par circonscription. 2 implantations de poste, 1 sur Caussade et une autre à Montauban centre et le retrait d'un poste sur Montauban sud.

Redéploiement des postes de PEMF dont certains sont vacants, de façon à avoir une couverture du territoire plus équitable, avec des transformations des postes de PEMF en ECL et ECMA et l'inverse (à moyen constant)

Retrait d'emploi de PEMF sur gamara et guerret et implantation d'emploi de PEMF sur élémentaire de Beaumont de Lomagne et sur l'école du grand cèdre de grisolle

Pour la justification des ouvertures de CPC et des fermetures de classe, se justifie par le pilotage pédagogique qui améliorera les résultats. Cette politique est travaillée avec le recteur et le préfet.

Octroi de la part du ministère, 1 poste financé nationalement pour un dispositif de moins de trois ans.
À noter que ce dispositif n'existe que dans le cadre des quartiers politiques de la ville.

Votes :

- Vote sur la carte scolaire À l'unanimité : CONTRE.

- Vote sur la création du RPI Sérignac-Esparsac : À l'unanimité : POUR.

- Vote sur la création du RPI Saint-Paul d'Espis / Saint-Vincent / Piac : À l'unanimité : POUR.

- Vote sur le redécoupage des circonscriptions : À l'unanimité : CONTRE.